

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Mars 2020

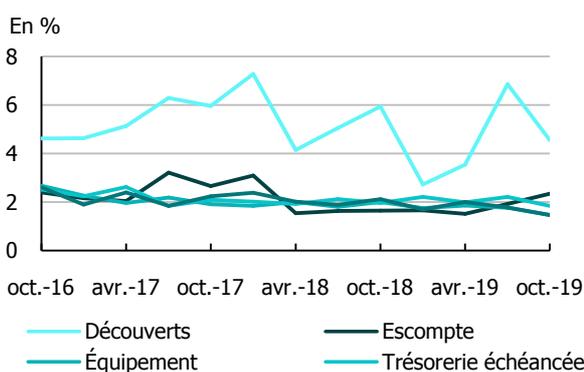
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES À LA RÉUNION

## LA DÉTENTE DES TAUX SE POURSUIT AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

- Les taux d'intérêt moyens pour les crédits à l'équipement et les crédits immobiliers octroyés aux entreprises réunionnaises s'inscrivent en baisse de, respectivement, 29 points de base (pdb) et 32 pdb entre juillet et octobre 2019.
- Les nouveaux crédits à l'équipement sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe. La moitié est accordée à un taux inférieur à 2,05 % et la durée moyenne s'élève à un peu près 12 ans.
- Le taux moyen des crédits de trésorerie échancée baisse également de 36 pdb entre juillet et octobre 2019. La moitié est accordée à un taux inférieur à 3,04 %. Près de six crédits sur dix sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne de 8 mois.
- En France entière, les taux des différents crédits s'inscrivent également en baisse. Les taux appliqués à La Réunion restent supérieurs à ceux pratiqués au niveau national (*cf. tableau*).

## Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion

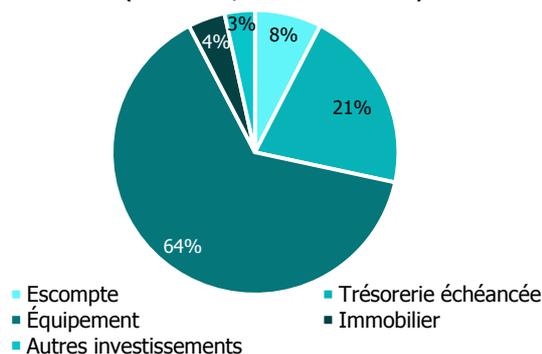
### Taux moyens pondérés des crédits aux SNF\*



Sources : IEDOM, Banque de France

\*SNF : sociétés non financières

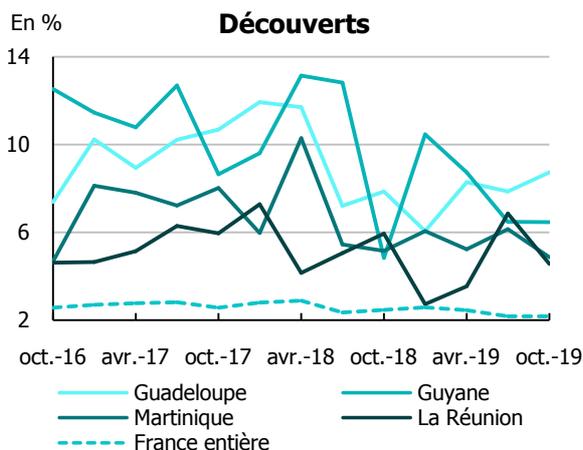
### Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



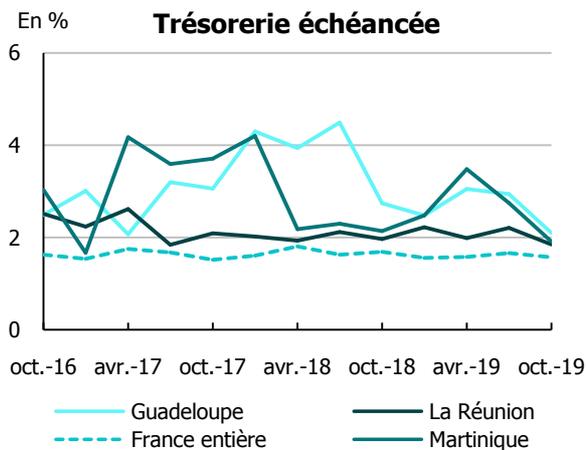
Sources : IEDOM, Banque de France

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré octobre 2019 (en %)		Taux moyen pondéré juillet 2019 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière	La Réunion	France entière
	Découverts	4,56	2,17	6,85	2,17	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	1,85	1,57	2,21	1,66	8	23	58	29	3,04	1,60
Équipement	1,48	1,20	1,77	1,34	143	118	99	81	2,05	1,00
Immobilier	1,46*	1,30	1,78*	1,39	203	178	100	90	-	-

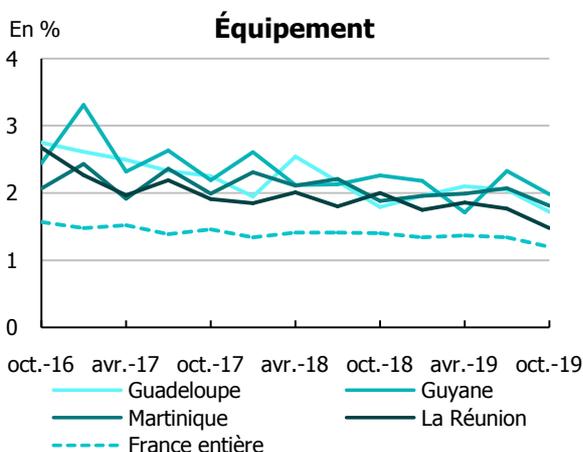
## Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



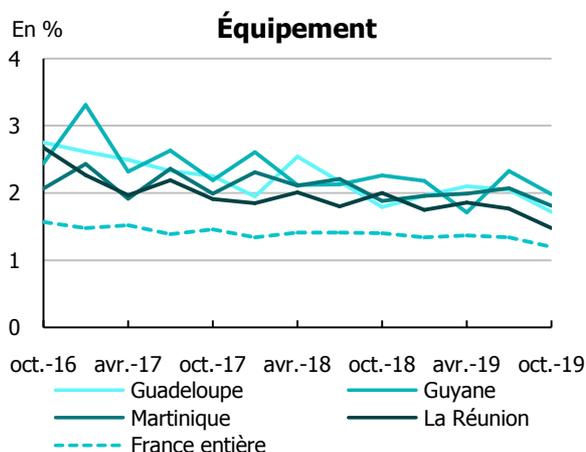
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et, dans certaines géographies, pour la trésorerie échancée sont basés sur un plus faible nombre d'observations disponibles. Les taux de crédit immobilier et de trésorerie échancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion, elle se base sur environ 1 650 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (sec 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du taux effectif global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les découverts rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie escompte regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La trésorerie échancée correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie immobilier regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les crédits d'équipement regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les autres crédits d'investissement, il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.